



La Caisse des écoles, de Claude Chaumet-Riffaut

Bernard Jolibert

► **To cite this version:**

| Bernard Jolibert. La Caisse des écoles, de Claude Chaumet-Riffaut. 2003, pp.189. hal-02452387

HAL Id: hal-02452387

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02452387>

Submitted on 23 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Chaumet-Riffaud
LA CAISSE DES ÉCOLES
Éditions du Papyrus, collection « Fonctions territoriales »,
2002, 160 pages.

Pour traiter de ce thème, qui met en jeu des considérations à la fois sociales, historiques et juridiques touchant l'École, l'auteur possède l'avantage d'être trésorier principal honoraire du Trésor public. Son éclairage est donc essentiellement celui d'un homme de droit. C'est dire la rigueur de ce qui se présente comme un guide avant tout pratique. Le lecteur trouvera d'ailleurs en annexes les principaux textes et décrets, lois et instructions, arrêts du Conseil d'Etat et décisions des tribunaux touchant les caisses des écoles. C'est là le premier point fort d'une étude à visée essentiellement utilitaire.

Ce n'est pas le seul. Même si on peut regretter sa brièveté, la mise en perspective qui introduit l'ouvrage permet de se faire une idée plus précise sur les objectifs, l'organisation ainsi que les missions, obligations et responsabilités de chacun au sein de l'institution scolaire.

Fondées sous le Second Empire, encouragées et développées tout au long de la Troisième République, les caisses des écoles ont vu leur rôle s'étoffer à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Leur mission primitive – assurer le respect de l'obligation scolaire, principalement chez les plus démunis – s'est élargie au fil du temps. Inscrits dans l'histoire des institutions scolaires plus générales, les textes concernant les caisses des écoles ont, de ce simple fait, beaucoup évolué, singulièrement depuis une quinzaine d'années. C'est dire tout l'intérêt de cette nouvelle édition du livre de Claude Chaumet-Riffaud.

Bernard Jolibert
IUFM de la Réunion